



# Communiqué de presse

14 septembre 2018

## Statistiques relatives aux paiements pour 2017

- Le [nombre total de paiements scripturaux dans l'UE](#) a augmenté de 7,9 % en 2017 par rapport à l'année précédente, ressortant à 134 milliards.
- Les [paiements par carte](#) ont représenté 52 % de l'ensemble des paiements scripturaux dans l'UE, tandis que la part des [virements](#) s'est élevée à 24 % et celle des [prélèvements](#) à 19 %.
- Le [nombre de cartes de paiement émises](#) (812 millions) représentait environ 1,6 [carte par habitant de l'UE](#).
- Près de 57 milliards de [transactions ont été traitées par les systèmes de paiement de masse dans l'UE](#), pour un montant de 44 000 milliards d'euros.

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour les statistiques relatives aux paiements scripturaux en 2017, qui comprennent des indicateurs relatifs à l'accès et à l'utilisation par le public des services et des terminaux de paiement, ainsi que les montants en volume et en valeur des transactions traitées par le biais des systèmes de paiement. Ces statistiques sont publiées pour chaque État membre de l'UE, en plus des agrégats relatifs à l'UE et à la zone euro et des données comparatives.

### Les services de paiement <sup>1</sup>

Le nombre total de paiements scripturaux dans l'UE, tous services de paiement confondus <sup>2</sup>, a augmenté de 7,9 % en 2017 par rapport à l'année précédente, ressortant à 134,0 milliards. Les paiements par carte ont représenté 52 % de l'ensemble des opérations, tandis que la part des virements s'est élevée à 24 % et celle des prélèvements à 19 %.

---

<sup>1</sup> Les instruments SEPA sont inclus dans les catégories concernées. Les informations relatives aux instruments SEPA peuvent être consultées sur le site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/paym/sepa/html/index.en.html>).

<sup>2</sup> Y compris les virements, les prélèvements et les paiements par carte émis par les prestataires de services de paiement résidents, les paiements en monnaie électronique, les chèques et les autres services de paiement.

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Le nombre de virements au sein de l'UE a augmenté de 5,5 % en 2017, atteignant 32,1 milliards. L'importance des transactions sous forme papier a continué de diminuer, la proportion de ces transactions par rapport aux transactions initiées par voie électronique s'établissant à une sur dix environ.

Le nombre de cartes ayant une fonction de paiement a augmenté de 2,0 % dans l'UE en 2017, s'établissant à 812 millions. La population totale de l'UE étant de 513 millions d'habitants, cela représentait environ 1,6 carte de paiement par habitant. Le nombre de transactions par carte a augmenté de 11,2 %, s'établissant à 69,2 milliards, pour une valeur totale de 3 100 milliards d'euros, soit une valeur moyenne de 44 euros environ par transaction. Le graphique 1 retrace l'utilisation des principaux services de paiements entre 2000 et 2017.

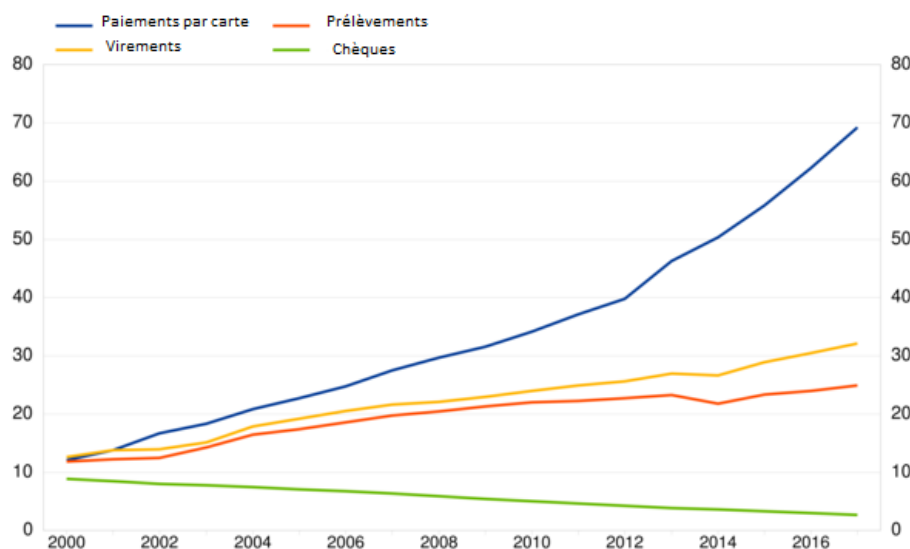
L'importance relative de chacun des principaux services de paiement a continué de varier largement d'un pays de l'UE à l'autre en 2017 (cf. annexe).

En 2017, le nombre total de distributeurs automatiques de billets (DAB) dans l'UE a enregistré une baisse de 1,0 %, ressortant à 430 000 unités, tandis que le nombre de terminaux points de vente a augmenté de 9,9 %, pour atteindre 13,5 millions.

## Graphique 1

### Utilisation des principaux services de paiement dans l'UE

(nombre de transactions par an en milliards, estimation)



Source : BCE.

Note : Les données ont été partiellement estimées pour les périodes antérieures à 2010, des modifications méthodologiques ayant été réalisées au cours des années précédentes et certaines données correspondantes n'étant pas disponibles. L'estimation historique réalisée par la BCE garantit la comparabilité des chiffres sur la totalité de la période. Des statistiques sont également collectées sur les paiements en monnaie électronique et d'autres services de paiement, qui ont représenté 3,7 % du nombre total des transactions effectuées dans l'UE en 2017.

[Télécharger les données relatives aux services de paiement](#)

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

## Les systèmes de paiement de masse

Les systèmes de paiement de masse dans l'UE traitent principalement les paiements effectués par le public, d'une valeur relativement faible, d'un volume important et peu urgents.

Dans l'ensemble de l'UE, les systèmes de paiement de masse étaient au nombre de 43 en 2017. Au cours de cette année, ils ont traité près de 57 milliards de transactions, pour un montant de 44 000 milliards d'euros. Sur l'ensemble de ces systèmes, 22 sont établis dans la zone euro, où ils ont traité près de 42 milliards de transactions en 2017 (soit 73 % du total de l'UE) pour une valeur de 31 600 milliards d'euros (soit 72 % du total de l'UE) <sup>3</sup>.

En 2017, les systèmes de paiement de masse de l'UE ont continué d'afficher une forte concentration. Les quatre principaux systèmes en termes de nombre de transactions (CORE en France, STEP2 <sup>4</sup>, BACS au Royaume-Uni et RPS en Allemagne) ont traité 60 % du volume et 64 % de la valeur de l'ensemble des transactions transitant par des systèmes de paiement de masse de l'UE. Le graphique 2 présente le nombre et la valeur des transactions traitées en 2017 par les systèmes de paiement de masse de l'UE.

---

<sup>3</sup> Les données relatives à un système de paiement chypriote sont exclues des agrégats de la zone euro et de l'UE pour des raisons de confidentialité.

<sup>4</sup> STEP2 est une chambre de compensation automatisée paneuropéenne pour les paiements de masse en euros exploitée par ABE Clearing.

### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

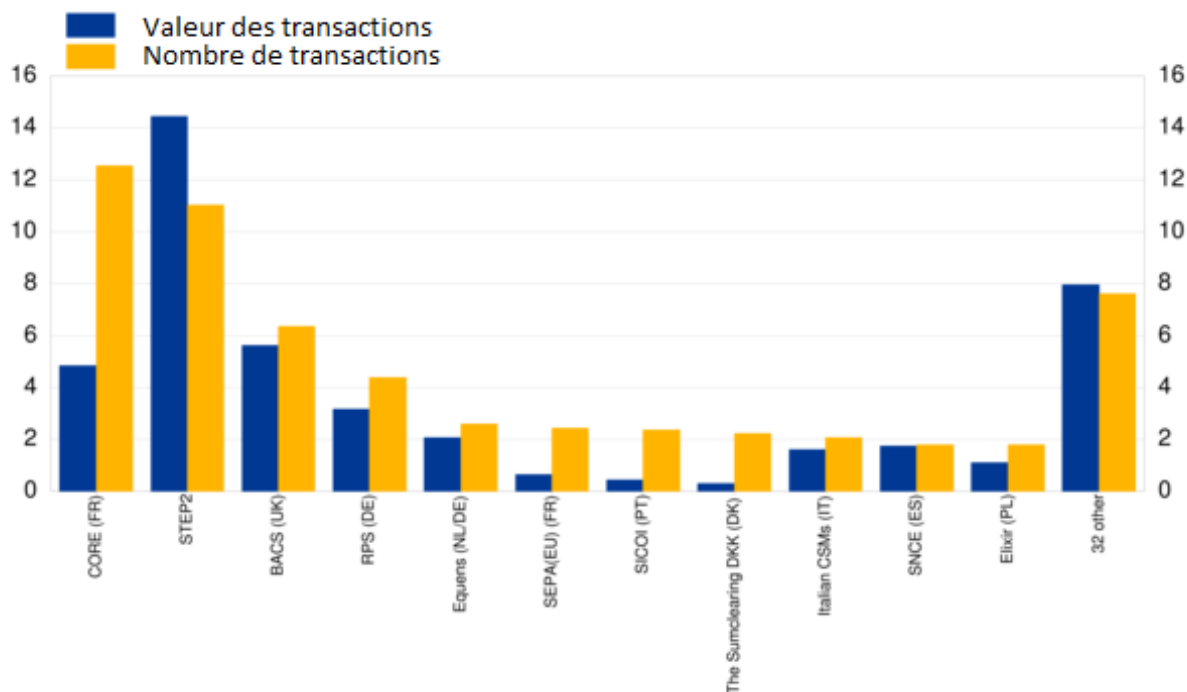
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

## Graphique 2

### Systèmes de paiement de masse de l'UE en 2017

(valeur des transactions en milliers de milliards d'euros (échelle de gauche) et nombre de transactions en milliards (échelle de droite))



Source : BCE.

[Téléchargez les données relatives aux systèmes de paiement de masse](#)

## Les systèmes de paiement de montant élevé

Les systèmes de paiement de montant élevé sont principalement conçus pour traiter les paiements interbancaires urgents ou de montant élevé, mais certains d'entre eux assurent également le règlement d'un grand nombre de paiements de masse. En 2017, 12 systèmes ont procédé au règlement de 842 millions de paiements pour une valeur totale de 702 000 milliards d'euros dans l'UE<sup>5</sup>. Les deux principaux systèmes de paiement de montant élevé dans la zone euro (TARGET2 et EURO1/STEP1)<sup>6</sup> ont réglé 143 millions de transactions pour un montant de 528 000 milliards d'euros en 2017, soit 75 % de la

<sup>5</sup> Parmi les systèmes de paiement de montant élevé qui traitent également des paiements de masse, CERTIS, un système de la République tchèque, est le principal contributeur en termes de nombre de transactions au chiffre agrégé de l'UE, avec 603 millions de paiements. En termes de valeur, CERTIS a réglé 17 400 milliards d'euros en 2016.

<sup>6</sup> TARGET2 est la deuxième génération du système de transferts express automatisés transeuropéens à règlement brut en temps réel. Il est exploité par l'Eurosystème et règle les paiements en euros en monnaie de banque centrale. EURO1/STEP1 est un système de paiement pour les paiements en euros de montant élevé à compensation multilatérale à l'échelle de l'UE exploité par ABE Clearing. Les paiements sont traités tout au long de la journée dans EURO1 et les soldes finaux sont réglés à la fin de la journée dans TARGET2.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

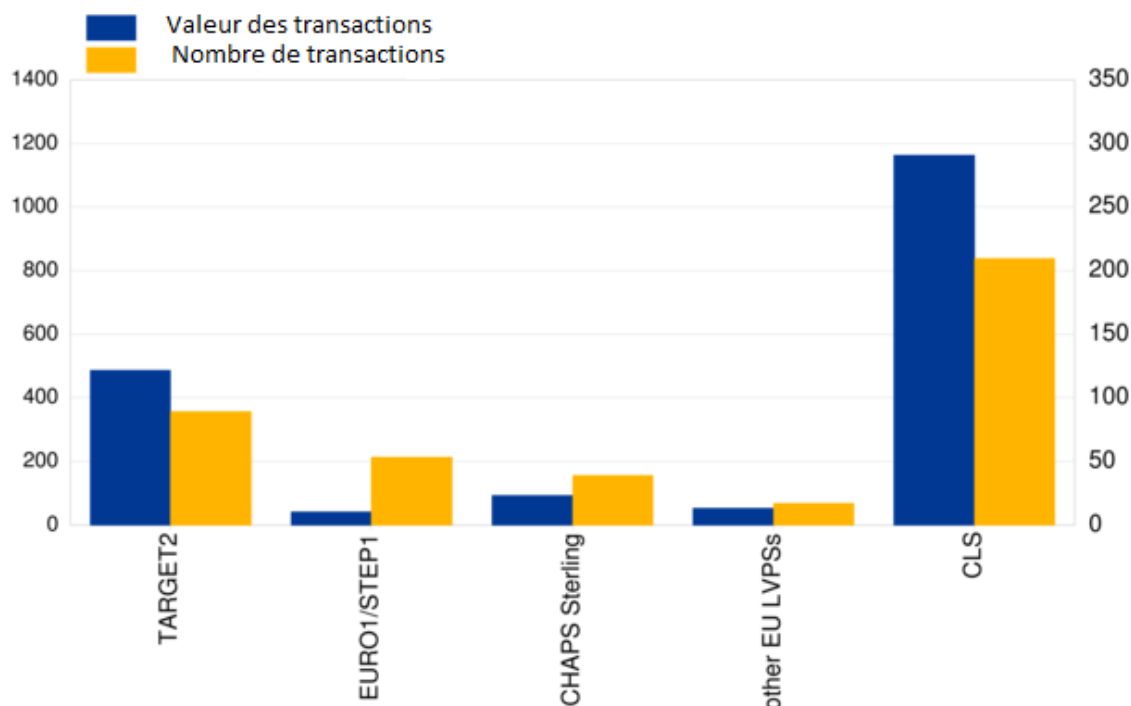
valeur totale. Dans les pays de l'UE n'appartenant pas à la zone euro, le système CHAPS Sterling<sup>7</sup> au Royaume-Uni est le principal système de paiement de montant élevé en termes de valeur et de nombre des transactions.

En dehors de l'UE, CLS (*Continuous Linked Settlement*)<sup>8</sup> est le plus important système de paiement de montant élevé traitant, entre autres, l'euro et d'autres devises de l'UE. CLS (toutes devises confondues) a réglé 198 millions de transactions pour une valeur de 1 193 000 milliards d'euros en 2017. Le graphique 3 présente le nombre et la valeur des transactions traitées par les systèmes de paiement de montant élevé en 2017.

### Graphique 3

#### Les systèmes de paiement de montant élevé en 2017

(valeur des transactions en milliers de milliards d'euros (échelle de gauche) et nombre de transactions en millions (échelle de droite))



Source : BCE.

Note : CERTIS ne fait pas partie des autres systèmes de paiement de montant élevé de l'UE, dans la mesure où il est à la fois un système de paiement de montant élevé et un système de paiement de masse.

[Télécharger les données relatives aux systèmes de paiement de montant élevé](#)

<sup>7</sup> CHAPS Sterling traite des paiements interbancaires libellés en livres sterling. En 2016, il a réglé 39 millions de transactions pour un montant de 92 200 milliards d'euros.

<sup>8</sup> CLS est un système de compensation et de règlement à l'échelle mondiale qui règle les transactions de change sur la base d'un mécanisme de paiement contre paiement.

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp  
au : +49 69 1344 5057.**

## Annexe

### [Importance relative des principaux instruments de paiement dans l'UE \(2017\)](#)

#### Notes :

- Les statistiques de paiement complètes peuvent être téléchargées à partir du [Statistical Data Warehouse](#) (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Dans sa section [Reports](#), le SDW contient également des tableaux pré-formatés relatifs aux statistiques de paiement pour les cinq dernières années. Les données sont présentées selon les mêmes modalités que dans l'ancien additif au « Livre Bleu ». Pour plus d'informations relatives à la méthodologie, y compris une liste de toutes les définitions des données, se reporter à la partie [Statistics](#) du site internet de la BCE.
- En raison de la mise en œuvre progressive de l'espace unique de paiements en euros (SEPA) et d'autres évolutions sur les marchés des paiements en Europe, le cadre méthodologique et de déclaration des statistiques relatives aux paiements a été amélioré à partir de l'année de référence 2014. Les nouvelles exigences sont définies dans le règlement BCE/2013/43 concernant les statistiques relatives aux paiements et dans l'orientation BCE/2014/15 relative aux statistiques monétaires et financières (refonte). Une note générale, disponible sur le [site internet](#) de la BCE présente plus en détail les modifications.
- Outre les statistiques annuelles relatives aux paiements pour 2017, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données relatives aux périodes précédentes. Il convient de noter que les liens hypertexte sont dynamiques ; les données peuvent par conséquent légèrement varier avec la publication mensuelle suivante en raison des révisions. Sauf indication contraire, les statistiques se rapportant à la zone euro couvrent les États membres de l'UE ayant adopté l'euro à la période sur laquelle portent les données.

#### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)